



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici

LE GUIDE DES DÉLÉGUÉ·E·S AU PARC ET DES ÉLU·E·S DU TERRITOIRE

Découvrir
Comprendre
Agir ensemble

parcduluberon.fr



Un territoire remarquable et remarqué par l'Unesco



Luberon
Géoparc
mondial
UNESCO



RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

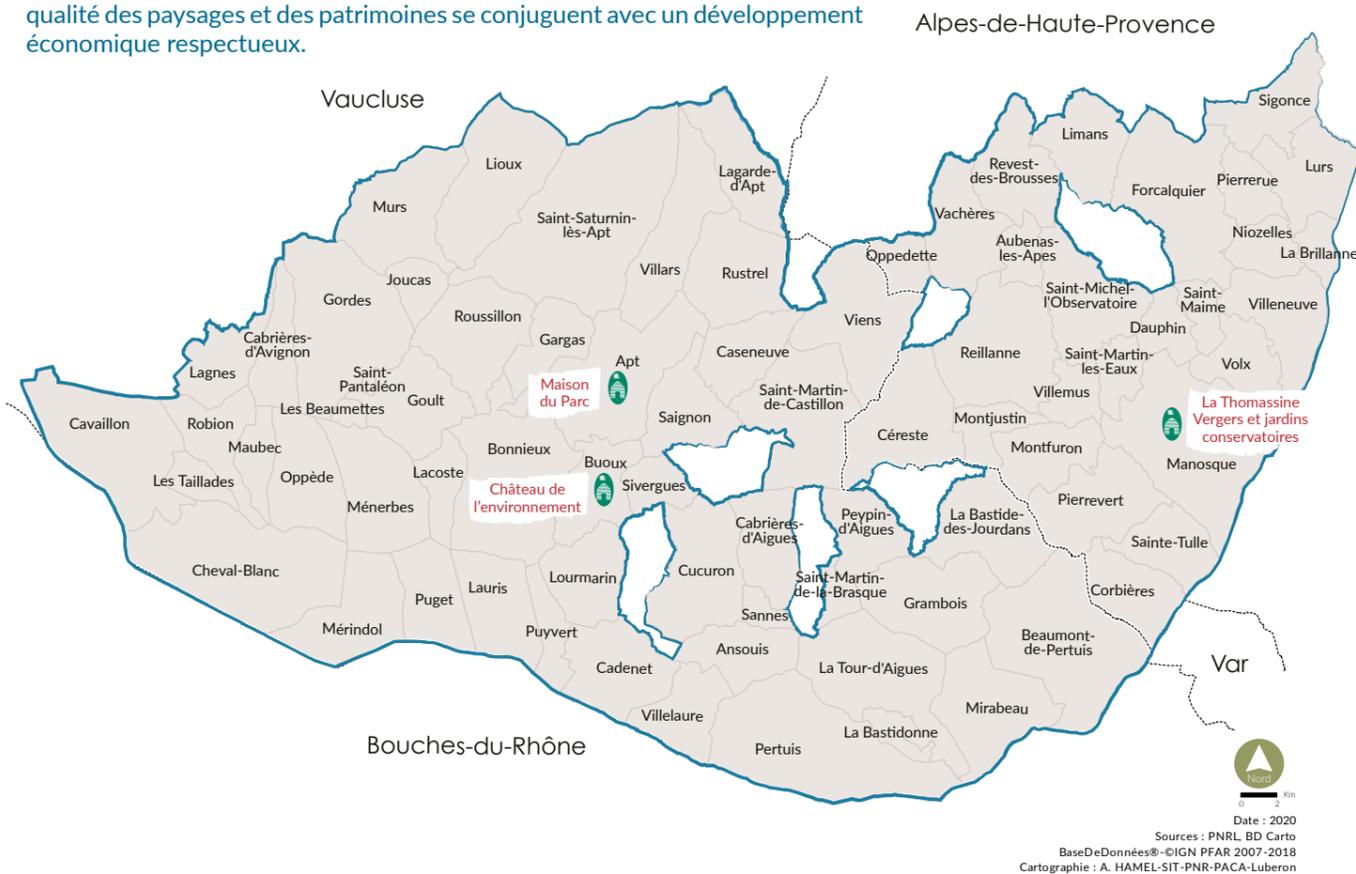
Département
de
VAUCLUSE

Vous êtes élu·e dans l'une de ces communes ?

Alors vous êtes dans le Parc naturel régional du Luberon...

77 communes

Le Parc du Luberon : un territoire vivant où les hommes, la biodiversité, la qualité des paysages et des patrimoines se conjuguent avec un développement économique respectueux.



Ansouis • Apt • Aubenas-les-Alpes • Beaumont-de-Pertuis • Bonnieux • Buoux • Cabrières-d'Aigues • Cabrières-d'Avignon • Cadenet • Caseneuve • Cavaillon • Céreste • Cheval-Blanc • Corbières • Cucuron • Dauphin • Forcalquier • Gargas • Gordes • Goult • Grambois • Joucas • La Bastide-des-Jourdans • La Bastidonne • La Brillanne • La Tour-d'Aigues • Lacoste • Lagarde-d'Apt • Lagnes • Lauris • Les Beaumettes • Les Taillades • Limans • Lioux • Lourmarin • Lurs • Manosque • Maubec • Ménerbes • Mérindol • Mirabeau • Montfuron • Montjustin • Murs • Niozelles • Oppède • Oppedette • Pertuis • Peypin-d'Aigues • Pierrerue • Pierrevert • Puget • Puyvert • Reillanne • Revest-des-Brousses • Robion • Roussillon • Rustrel • Saignon • Sainte-Tulle • Saint-Maime • Saint-Martin-de-Castillon • Saint-Martin-de-la-Brasque • Saint-Martin-les-Eaux • Saint-Michel-l'Observatoire • Saint-Pantaléon • Saint-Saturnin-lès-Apt • Sannes • Sigonce • Sivergues • Vachères • Viens • Villars • Villelaure • Villemus • Villeneuve • Volx

Sommaire

LES MISSIONS DU PARC • P3
LA GOUVERNANCE / À CHACUN SON RÔLE • P4/5
DATES CLÉS • P6
CHIFFRES CLÉS • P7
LA CHARTE DU PARC : ORIENTATIONS, RÉVISION • P8/9
LE PARC ET VOUS – VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES • P10
DIRECTION • P11
PÔLE APPUI ET MOYENS GÉNÉRAUX • P12

PÔLE BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES • P13
PÔLE PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE • P18
PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE • P22
PÔLE AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE • P22
PÔLE MOBILISATION DES PUBLICS • P28

Un parc naturel régional

c'est quoi ?

Un parc naturel régional, c'est d'abord un territoire exceptionnel, avec une richesse de la biodiversité, des paysages, du patrimoine culturel... C'est aussi un territoire fragile, qui a besoin d'être protégé et valorisé, par et pour les habitants et les visiteurs.

Mais un parc naturel régional, ce n'est ni un espace clos, ni un sanctuaire pour espèces sauvages. C'est un territoire habité. Un territoire qui vit, fait vivre et qui a besoin de se développer, durablement.

Pour réussir ce défi – protéger et développer –, la charte du Parc propose des solutions concrètes adaptées au caractère unique du territoire.

L'objectif : concilier préservation de l'environnement et activités humaines. Validée par l'État, la charte est signée par les communes, les Départements et la Région, réunis en syndicat mixte de gestion, auquel la plupart des intercommunalités adhèrent.



Les missions

du parc naturel régional

Le syndicat mixte met en œuvre les missions assignées au Parc par le code de l'environnement dans 5 grands domaines :

1. La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
Le Parc s'attache à gérer de façon harmonieuse ses espaces ruraux ; à maintenir la diversité biologique de ses milieux naturels ; à préserver et valoriser ses ressources, ses paysages, ses sites remarquables ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.

2. L'aménagement du territoire
Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, il contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire, dans le respect de l'environnement.

3. Le développement économique et social
Le Parc anime et coordonne les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement, en valorisant les ressources naturelles et humaines du territoire.

4. L'accueil, l'éducation et l'information
Il favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux enjeux liés à l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques.

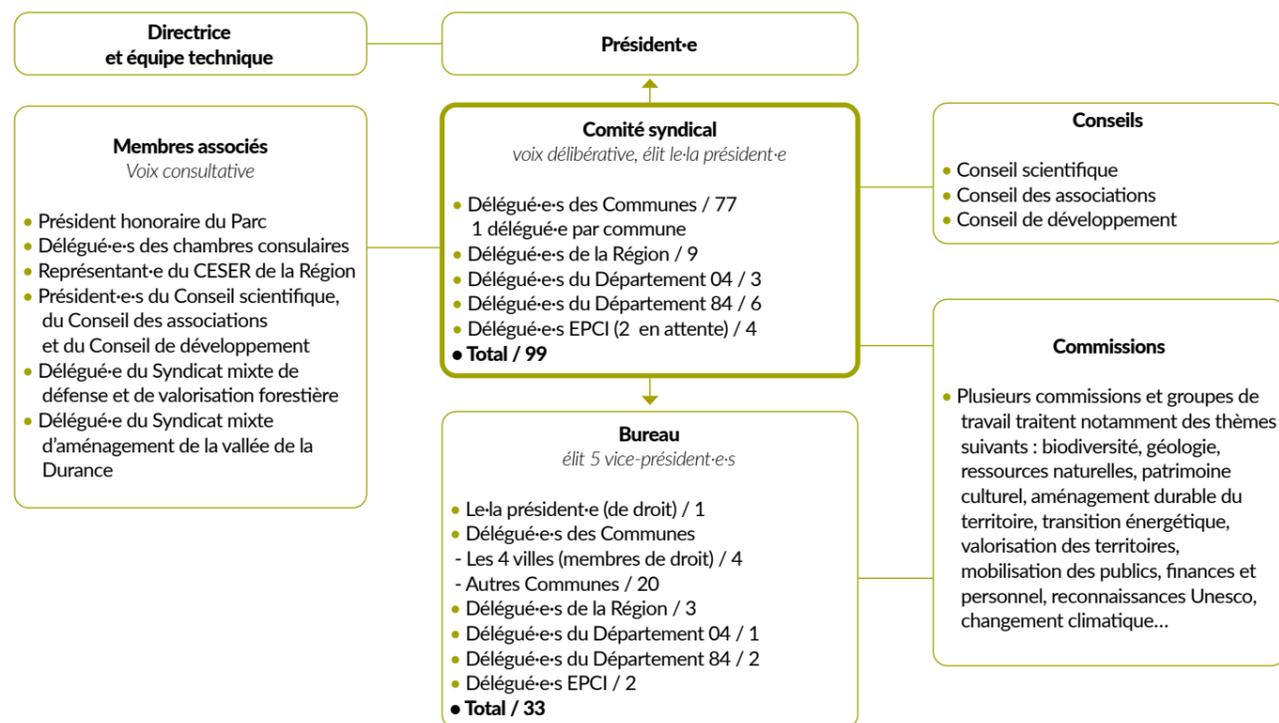
5. L'expérimentation
Il contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions qui peuvent être reprises sur tout autre territoire.

Le détail des actions menées par le Parc est communiqué tous les ans dans le rapport d'activité téléchargeable sur le site : www.parcduluberon.fr



La gouvernance

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé sa charte, ainsi que les intercommunalités qui ont adhéré en cours de route. Il travaille en concertation avec des partenaires locaux et s'appuie sur les compétences de ses membres : Région, Départements, communes, EPCI, en lien avec les services de l'État.



LE COMITÉ SYNDICAL

Le syndicat mixte de gestion est administré par un Comité syndical de 99 délégué-e-s désigné-e-s par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération. Ses membres ont voix délibérative.

LE BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical du Parc, composé de 33 membres, assure la gestion courante.

LES COMMISSIONS

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

PRÉSIDENT-E DU PARC

Être Président-e, c'est donner de la cohérence, indiquer une direction générale et porter la parole du Parc. Son rôle est d'assurer la cohésion et l'adhésion des élus du Comité Syndical aux actions mises en place. Le-la Président-e représente le syndicat mixte du Parc. Le Comité syndical lui confie la gestion des affaires courantes. Il/Elle prépare et exécute les délibérations du Comité syndical et du Bureau, veille au budget, signe les marchés et contrats, assure l'administration générale. Lors de chaque réunion du Comité syndical, le-la Président-e rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation du Comité syndical.

VICE-PRÉSIDENT-E DU PARC

Chaque vice-président-e préside au moins une commission. Son rôle consiste à faire émerger les besoins des acteurs du terrain et de les présenter au Comité et au Bureau syndical. Il/Elle est garant-e de la culture Parc et rappelle, si besoin, les engagements contenus dans la charte.

À chacun son rôle

Votre collectivité (commune, EPCI, Département, Région) est membre du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon et participe, à ce titre, à un véritable projet de territoire en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'éducation et de sensibilisation des publics.

DÉLÉGUÉ-E DE VOTRE COLLECTIVITÉ, VOUS AGISSEZ POUR L'ENSEMBLE DU LUBERON

Pour assurer le lien entre le Parc et votre collectivité, que vous soyez délégué-e communal-e, intercommunal-e, départemental-e ou régional-e, titulaire ou suppléant-e, vous jouez un rôle clé. Vous représentez à la fois votre collectivité et l'ensemble du territoire.

→ Côté Parc



Vous siégez
au Comité syndical,
et éventuellement au Bureau.



Vous préparez
au sein des commissions
et/ou groupes de travail,
les décisions soumises
à l'organe délibérant.



Vous votez
les grandes décisions.

→ Au sein de votre collectivité



Vous représentez le Parc
et êtes le-la mieux placé-e pour
transmettre ce que le Parc
peut apporter.

MOBILISER AUTOUR DES PROJETS DU PARC

Le Parc est un outil au service de ses habitants et de son territoire. C'est donc un sujet qui, grâce à votre soutien, doit être abordé dans les instances de votre collectivité.

C'est pour cette raison que votre rôle est primordial. Vous détenez les clés pour mobiliser autour des projets. C'est vous qui allez transmettre les questions d'orientations du Parc, qui permettez et assurez que les informations soient diffusées aux habitants, aux autres élus et aux conseillers municipaux.



Notre histoire

Dates clés

1966

Journées de Lurs : invention du concept de parc naturel régional dans le Luberon !

1^{er} mars 1967

Création du label « Parc naturel régional » par le président Charles de Gaulle.

31 janvier 1977

Création du Parc naturel régional du Luberon ; il est le 18^e en France / 33 communes.

Février 1981

Extension du Parc naturel régional du Luberon. 48 communes.

8 janvier 1993

La loi Paysages précise les 5 missions d'un parc naturel régional et cadre la procédure de création et de révision.

16 septembre 1987

Création de la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon.

28 mai 1997

Renouvellement de la Charte (1^{re} révision). 67 communes.

1997

Reconnaissance du territoire en tant que Réserve de biosphère par l'Unesco.

2004

Création du Géoparc du Luberon (reconnu Géoparc mondial Unesco en 2015).

2007

Les parcs naturels régionaux de France se dotent du slogan « Une autre vie s'invente ici ».

20 mai 2009

Renouvellement de la Charte (2^e révision). 77 communes.

2010

Renouvellement et extension de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Décembre 2019

Lancement de la 3^e révision de la Charte #Luberon2039.

Printemps 2024

Signature du décret de classement par le Premier ministre.



Une autre vie s'invente ici



Chiffres clés

Le Parc naturel régional du Luberon, c'est :

▲ 1 PROJET

- Le Parc porte un projet pour le développement et l'aménagement durables du territoire décrit dans la charte du Parc 2009-2024.

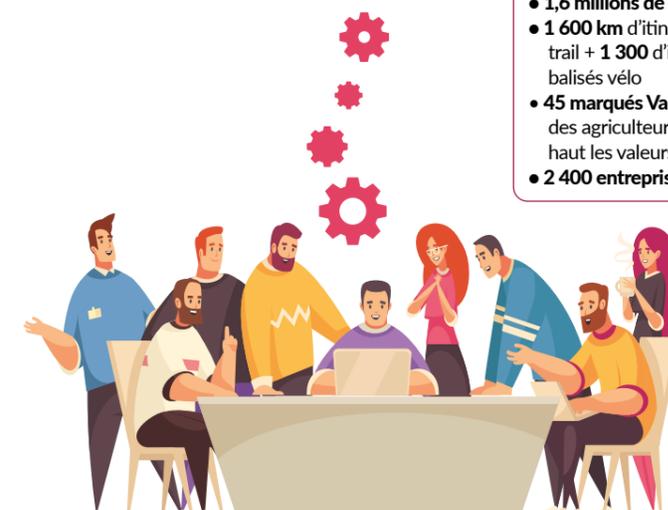
▲ 1 INSTITUTION

- 1 syndicat mixte de gestion créé en 1977
- Des collectivités membres : 77 communes, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, 3 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération
- 1 équipe technique pluridisciplinaire d'une cinquantaine de personnes
- 1 budget annuel en fonctionnement et en investissement pour mettre en œuvre le programme d'actions ; alimenté principalement par les contributions et subventions du Conseil régional, des communes, des EPCL adhérents, des Conseils départementaux, de l'État, de l'Union européenne ; et par des recettes propres (maîtrises d'œuvre, dons, etc.)



▲ 1 TERRITOIRE

- 77 communes sur 2 départements au cœur d'1 région
- 183 860 habitants (Insee - RGP 2017)
- 1 850 km² avec 56% de forêts et milieux semi-naturels, 30 % en surface agricole, 1,4 % en surface urbanisée
- 2 reconnaissances Unesco : Réserve de biosphère et Géoparc mondial Unesco
- 4 villes de plus de 10 000 habitants : Cavillon, Manosque, Pertuis et Apt
- 4 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 1 métropole
- 4 bassins versants, dont la Durance, le Calavon-Coulon, le Largue et la Laye
- 34% du territoire en zone de nature et de silence (ou zone de pleine nature, 1 zonage unique en France, créé par le Parc du Luberon pour préserver l'authenticité d'un rapport de l'Homme au massif basé sur des pratiques respectueuses des milieux naturels, de la faune et de la flore, des paysages et des usages traditionnels)
- 9 sites Natura 2000
- 52 espèces végétales et animales « en danger critique » et « en danger » aux échelles nationale et régionale (UICN)
- 1 Réserve naturelle nationale géologique du Luberon
- 99 monuments historiques
- 44 sites classés ou inscrits
- 2 338 édifices du patrimoine rural
- 1 OGS (Massif des ocres)
- 4 jardins remarquables
- 1 mosaïque de paysages marqués par l'occupation humaine : de la vallée de la Durance aux Monts de Vaucluse, en passant par le pays d'Aigues, le massif du Luberon, la vallée du Calavon, jusqu'au pays de Forcalquier
- 1,6 millions de touristes et 6 millions d'excursionnistes par an
- 1 600 km d'itinéraires balisés rando pédestre, équestre et trail + 1 300 d'itinéraires balisés VTT + 860 km d'itinéraires balisés vélo
- 45 marqués Valeurs Parc : des professionnels du tourisme, des agriculteurs et des commerçants engagés pour porter haut les valeurs du Parc
- 2 400 entreprises





La charte du Parc

■ QU'EST-CE QUE LA CHARTE DU PARC ?

La charte d'un Parc, c'est un projet que des hommes et des femmes se choisissent pour faire vivre et protéger leur territoire.

La charte du Parc naturel régional du Luberon est LE document de référence du Parc. Elle concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour 15 ans. Elle détaille les engagements, fixe les objectifs à atteindre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques.

Elle engage les collectivités du territoire – les 77 communes, les 2 Départements et la Région – qui l'ont adoptée, ainsi que l'État qui l'approuve par décret.

➔ Télécharger la Charte du Parc du Luberon sur www.parcduluberon > rubrique Un territoire en action > Charte du Parc

La charte du Parc naturel régional du Luberon comporte :

- **le rapport** contenant le projet de protection, de mise en valeur et de développement pour le territoire du Parc, organisé en 4 grandes missions
Il comprend les 11 orientations de la politique à mener jusqu'en 2024 sur le Luberon pour répondre aux enjeux identifiés.
Ces orientations se déclinent en 63 objectifs qui mentionnent l'engagement de chacun des principaux partenaires.
La mise en œuvre de l'ensemble de ces objectifs fait l'objet d'une évaluation continue obligatoire.
- **le plan du Parc**, qui explicite les orientations de la charte selon la nature et la vocation dominante des différentes zones du Parc
- **les statuts** du syndicat mixte de gestion du Parc
- **la marque du Parc** (constituée de l'idéogramme et de la dénomination du Parc) que l'État a déposée à l'Institut national de la propriété industrielle.



La révision de la charte du Parc

À quoi ressemblera notre territoire dans 15 ans ? Le climat aura-t-il changé ? Comment habitons-nous les villes et les villages ? Comment nous déplacerons-nous ? Quels seront les métiers et les loisirs de nos enfants ? Où iront-ils travailler ?

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc ont engagé fin 2019 le renouvellement du classement du Luberon en parc naturel régional. Dans ce processus, il s'agit d'écrire une nouvelle charte du Parc et de redéfinir collectivement les nouvelles ambitions et orientations et les objectifs à atteindre de 2024 à 2039.

Les maires et les délégué.e.s au Parc seront des acteurs importants dans ce processus de révision de la charte du Parc, notamment parce qu'ils font partie du comité de pilotage #Luberon 2039, qui est chargé de valider les contours du nouveau projet de territoire.



La charte du Parc 2009-2024 12 orientations

■ MISSION A

PROTÉGER LES PAYSAGES, TRANSMETTRE LES PATRIMOINES ET GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES

Orientations :

- Protéger et gérer la biodiversité
- Protéger et gérer les ressources naturelles
- Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel
- Protéger et valoriser le patrimoine géologique - Gestion de la réserve naturelle géologique

■ MISSION B

DÉVELOPPER ET (A)MÉNAGER LE TERRITOIRE

Orientations :

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie
- Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

■ MISSION C

CRÉER DES SYNERGIES ENTRE ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Orientations :

- Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc
- Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable
- Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

■ MISSION D

MOBILISER LE PUBLIC POUR RÉUSSIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientations :

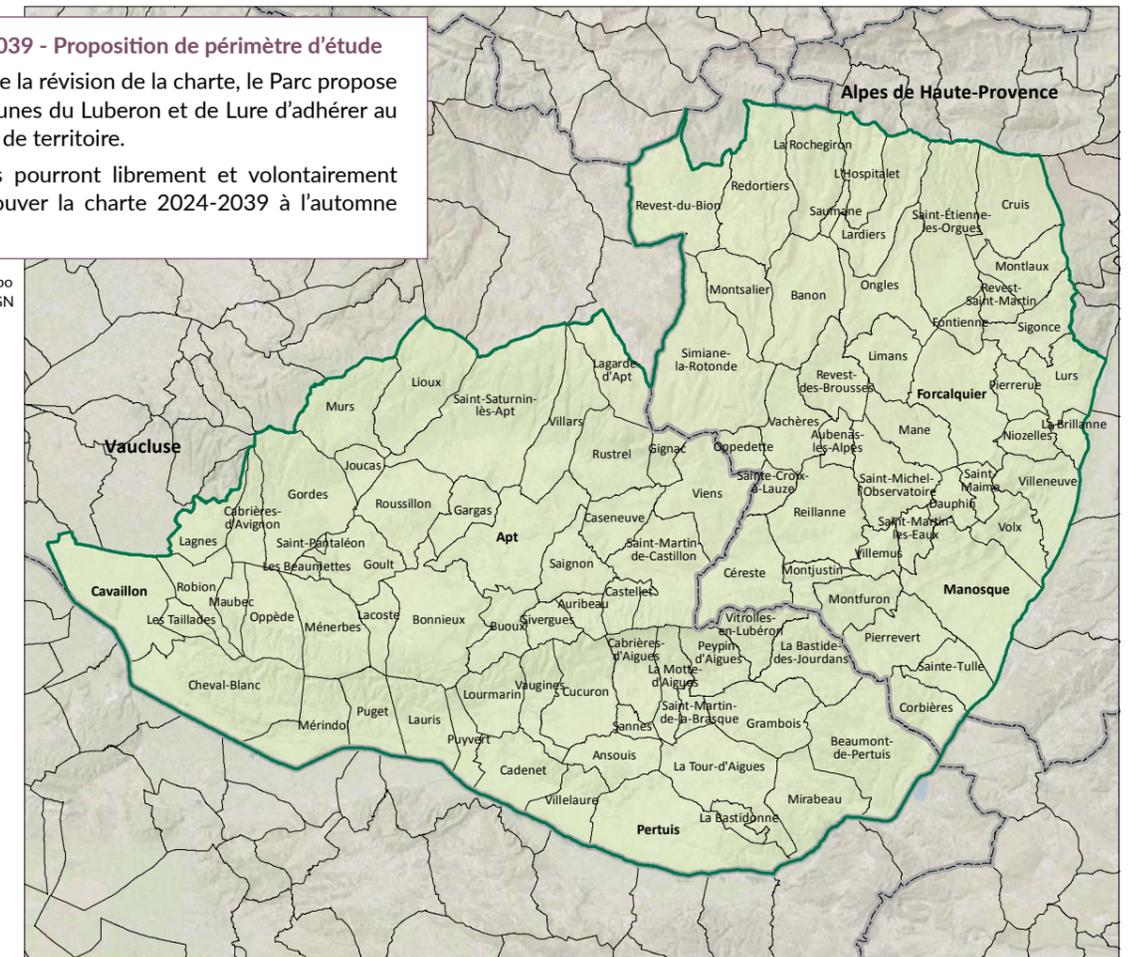
- Mobiliser le public pour réussir le développement durable
- Promouvoir des pratiques participatives
- Mieux échanger avec les territoires extérieurs

Charte 2024-2039 - Proposition de périmètre d'étude

Dans le cadre de la révision de la charte, le Parc propose aux 100 communes du Luberon et de Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire.

Ces communes pourront librement et volontairement décider d'approuver la charte 2024-2039 à l'automne 2023.

Sources : PNRL, BD Topo BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2020
Cartographie : A. HAMEL-SIT-PNR-PACA-Luberon



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - geo.pnrpaca.org



Le Parc et vous

Vos questions / nos réponses

Sous l'autorité des élu·e·s, l'équipe du Parc met en œuvre les objectifs de la Charte, anime des partenariats et contribue à préserver et valoriser le Luberon. Cette équipe pluridisciplinaire regroupe des compétences de haut niveau pour tous les aspects de la vie d'un territoire : environnement, gestion de l'espace, aménagement, développement économique et touristique, animation et valorisation du patrimoine, sensibilisation et information du public.

LE + PARC

La singularité d'un parc naturel régional, c'est de faire travailler tous ces spécialistes ensemble et avec les acteurs locaux, pour penser les projets de façon transversale et pouvoir mieux adapter leurs actions aux besoins du territoire.

Les pages **VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES** se veulent une clé d'entrée pour vous permettre de mieux accéder aux domaines d'intervention du Parc, et pour favoriser les opportunités de travailler ensemble. Vous trouverez ainsi, en fonction de vos projets, les interlocuteurs à contacter.

DIRECTRICE



Laure Galpin
04 90 04 42 36
06 23 86 43 16
laure.galpin@parcduluberon.fr



COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • François Bec • Julien Briand • Matthieu Camps • Patrick Cohen • Arnoul Hamel • Solgne Louis • Mylène Maurel • Aline Salvaudon

COMMUNICATION



Solgne Louis
Responsable
04 90 04 42 07
06 86 17 47 47
solgne.louis@parcduluberon.fr



Dominique Denais
Assistante
04 90 04 47 86
dominique.denais@parcduluberon.fr

RÉVISION DE LA CHARTE #LUBERON2039 CONSEIL TERRITORIAL

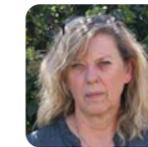


Laure Vigouroux
Coordination
04 90 04 42 04
06 24 77 39 80
laure.vigouroux@parcduluberon.fr

ASSEMBLÉES - SECRÉTARIAT



Élodie Degain
Assistante de direction,
assemblées délibérantes
04 90 04 42 02
elodie.degain@parcduluberon.fr



Christyne Frézard
Assistante de pôles
04 90 04 41 97
christyne.frezard@parcduluberon.fr



Patricia Joubertjean
Assistante de pôles,
accueil Maison du Parc
04 90 04 41 90
patricia.joubertjean@parcduluberon.fr



Ouarda Chouati
Assistante de pôles
et service rénovation énergétique
04 90 04 41 90
ouarda.chouati@parcduluberon.fr

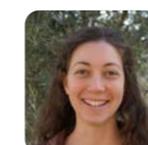
PÔLE APPUI ET MOYENS GÉNÉRAUX



SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIAL (SIT) ET INFORMATIQUE



Arnoul Hamel
Co-responsable de pôle
En charge du système d'information
territorial (SIT interparc), du
dispositif de suivi du territoire et de
l'informatique ; de l'évaluation de la
mise en œuvre de la charte ; de la
coopération avec le Maroc
04 90 04 42 30
arnoul.hamel@parcduluberon.fr



Muriel Krebs
Système d'information territorial
(SIT interparc), dispositif de suivi du
territoire et informatique
04 90 04 42 24
muriel.krebs@parcduluberon.fr

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES



François Bec
Co-responsable de pôle
En charge des finances
et du budget
04 90 04 42 03
francois.bec@
parcduluberon.fr



Christine Cecconi
Comptabilité
fournisseurs,
personnel
04 90 04 42 26
christine.cecconi@
parcduluberon.fr



Marie-Line Desprès
Ressources humaines
04 90 04 42 38
marie-line.despres@
parcduluberon.fr

MARCHÉS PUBLICS



Nathalie Ravel
Achats éco-responsables, assistance à
maîtrise d'ouvrage
04 90 04 42 08
nathalie.ravel@parcduluberon.fr



« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR MIEUX CONNAÎTRE ET FAIRE
CONNAÎTRE LE LUBERON

Tout savoir sur le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon ?

- ➔ ● **Rendez-vous sur** www.parcduluberon.fr et sur geo.pnrpaca.org
- **Consultez** la rubrique « Espace élus » sur www.parcduluberon.fr (en haut de la page d'accueil dans la barre marron)
- **Rejoignez-nous** sur Facebook @pnrluberon ; sur Twitter @PnrLuberon ; sur Instagram @parcduluberon
- **Inscrivez-vous** à la lettre électronique du Parc en envoyant un mail à communication@parcduluberon.fr
- **Participez** à nos événements et **venez** sur nos sites d'accueil du public : la Maison du Parc à Apt, La Thomassine-Vergers et jardins conservatoires à Manosque et le Château de l'environnement à Buoux.

Connaître les données disponibles concernant votre collectivité ?

- ➔ **Consultez le système d'information territorial sur** geo.pnrpaca.org **pour voir des informations géographiques essentielles** : zonages réglementaires, photographies aériennes, informations communales, faune, flore, qualité de l'eau, arbres remarquables, patrimoine bâti...
Contact : Arnoul Hamel

Participer à la révision de la Charte #Luberon2039 ?

- ➔ **En tant qu'acteur de la gouvernance du Parc, vous avez un rôle majeur à jouer** dans la définition des enjeux et de la stratégie globale du Parc, et dans le processus participatif au niveau local.
Contact : Laure Vigouroux

PÔLE BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES



Aline Salvaudon
Responsable de pôle
Animation du Conseil scientifique,
coordination de la Réserve de
biosphère Unesco Luberon-Lure
04 90 04 42 05
aline.salvaudon@parcduluberon.fr



ESPACES NATURELS



Julien Baudat-Franceschi
Vautour Percnoptère, Loup et
animation du site Natura 2000
« Petit Luberon »
04 90 04 42 19 - 06 21 46 57 91
julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Mathieu Berson
Animation des sites Natura 2000
« Ocres de Roussillon et de Gignac-
Marnes de Perréal » et « Vachères »
04 90 04 41 93 - 07 76 78 84 03
mathieu.berson@parcduluberon.fr



Sophie Bourlon
Animation des sites Natura 2000
« Massif du Luberon » et « Adrets de
Montjustin-les Craux-Rochers
et crêtes de Volx »
04 90 04 42 12 - 06 24 77 40 06
sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Poste à pourvoir
Animation du site Natura 2000
« Rochers et combes des Monts de
Vaucluse » et de la Charte forestière de
territoire



Éric Garnier
Sports de nature
Espaces Sites Itinéraires
Fréquentation des milieux naturels
04 90 04 42 32 - 06 84 96 37 50
eric.garnier@parcduluberon.fr



Laurent Michel
Biodiversité, évaluation des impacts,
expertise flore
04 90 04 42 18 - 06 35 03 44 69
laurent.michel@parcduluberon.fr

EAUX ET RIVIÈRES



Cédric Proust
Coordination de la mission eaux et
rivières, animation du SAGE Calavon-
Coulon
04 90 04 42 06 - 06 23 86 42 83
cedric.proust@parcduluberon.fr



Jérôme Brichard
Zones humides, biodiversité aquatique
et animation du site Natura 2000
« Le Calavon et l'Enchrème »
04 90 04 42 37 - 06 76 85 33 45
jerome.brichard@parcduluberon.fr



Magali Jameux
Gestion de la ressource et économies
d'eau (SEDEL-Eau)
04 90 04 42 29 - 06 14 41 41 42
magali.jameux@parcduluberon.fr

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON



Stéphane Legal
Coordination de la mission géologie,
conservateur de la Réserve naturelle
géologique, délégué Géoparc
04 90 04 41 91
stephane.legal@parcduluberon.fr



Pauline Coster
Conservation et valorisation du
patrimoine géologique
04 90 04 42 17
pauline.coster@parcduluberon.fr



« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Dans le cadre de son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon a pour mission principale de protéger et gérer le patrimoine naturel et culturel. Avec ses partenaires, il s'attache à maintenir la diversité biologique remarquable de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, son patrimoine géologique, ses paysages.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conseils et services pour accompagner vos projets en tenant compte de la faune, de la flore, des ressources naturelles et des richesses géologiques du Luberon.

Votre collectivité est située en zone Natura 2000 et vous projetez des travaux ?

- **Contactez les animateurs-trices Natura 2000 du Parc**, qui vous conseilleront pour évaluer les incidences de votre projet ou pour mettre en place des contrats de gestion du milieu naturel ou d'entretien par le pastoralisme.
Contacts : Julien Baudat-Franceschi, Mathieu Berson, Sophie Bourlon, Jérôme Brichard
Partenaires : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam), Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Office national des forêts (ONF), SMAVD

Vous souhaitez comprendre les enjeux de la gestion forestière ?

- **Le Parc anime la Charte forestière de territoire Luberon-Lure.** Dans ce cadre, le Parc réalise en 2021 un atlas des enjeux forestiers pour votre commune.
Contact : Aline Salvaudon
Partenaires : ONF, Centre régional de la propriété forestière Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRPF), propriétaires forestiers

Vous, ou un habitant, avez recueilli un animal sauvage en détresse ?

- **Contactez le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage**, créé par le Parc du Luberon en 1995 et géré aujourd'hui par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
Contact : Infirmerie du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage - LPO Paca
Château de l'environnement - 84480 Buoux
04 90 74 52 44 • crsfs-paca@lpo.fr

Vous vous posez une question sur une espèce ou un milieu naturel ?

- **Contactez les spécialistes biodiversité du Parc**, qui vous proposeront des recommandations pour mieux prendre en compte la nature dans vos projets.
Contact : Laurent Michel

Vous souhaitez connaître les arbres remarquables de votre territoire ?

- **Consultez l'inventaire réalisé par le Parc** pour préserver et mettre en valeur ces arbres et assurer la gestion au quotidien de ce patrimoine végétal.
📍 <http://geo.pnrpaca.org>
Contact : Laurent Michel
Partenaires : Association Études populaires et initiatives (EPI)

Vous souhaitez créer ou valoriser un itinéraire de randonnée, un circuit VTT, un sentier de découverte ou un site de pratique sportive en espace naturel ?

- **Le Parc vous accompagne dans le développement raisonné des loisirs et sports de nature**, pour maintenir un équilibre entre la sauvegarde des espaces naturels et de leurs richesses les plus fragiles, et la qualité d'accueil du public.
Contact : Eric Garnier
Partenaires : Départements 04 et 84, fédérations délégataires, associations et professionnels du monde sportif, ADO4, VPA, OTI





Vous, ou un habitant, avez constaté une anomalie sur un sentier ou un site de pratique sportive ?

- **Signalez ces informations sur SURICATE** Tous sentinelles des sports de nature.
📍 <https://sentinelles.sportsdenature.fr>
Contact : Eric Garnier
Partenaires : Pôle Ressources national des sports de nature, Départements 04 et 84, fédérations délégataires, associations et professionnels du monde sportif

Votre collectivité, ou une association de votre commune, organise une manifestation sportive en milieu naturel ?

- **Demandez l'avis du Parc** avant de déposer votre dossier de demande d'autorisation ou de déclaration. Le Parc délivrera conseils et recommandations, y compris sur l'approche éco-responsable de l'événement.
Contact : Eric Garnier
Partenaires : Préfectures 04 et 84, DDT, ONF, CNOSF, fédérations délégataires, associations sportives

Vous souhaitez mettre en place un programme de gestion de l'eau et des milieux aquatiques ?

- **Bénéficiez des retours d'expérience du Parc** sur la qualité des eaux, la gestion de la ressource, la gestion des risques, la préservation et la valorisation des milieux naturels.
Contact : Cédric Proust
Partenaires : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Durance, chambres d'agriculture, associations d'usagers

Vous souhaitez entretenir et valoriser vos cours d'eau, mares, zones humides ?

- **Prenez conseil auprès du technicien de rivière**, pour établir un premier diagnostic minimal de terrain, préconiser des actions et vous mettre en relation avec les intercommunalités, les syndicats de rivière compétents et les services de l'État pour toute procédure réglementaire.
Contact : Jérôme Brichard
Partenaires : EPCI, Syndicats de rivière du Calavon-Coulon, de la Durance et de l'Eze

Vous souhaitez maîtriser vos consommations d'eau ?

- **Participez à l'opération « Économisons l'eau : chaque goutte compte » et adhérez au programme SEDEL-Eau**, pour réduire la consommation d'eau dans vos bâtiments publics et sensibiliser vos équipes à la gestion raisonnée de l'eau.
Contact : Magali Jameux
Partenaires : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Région

Vous souhaitez assurer la protection d'une zone humide (prairie humide, mare, fossé) ou d'une vieille forêt dans le cadre d'un projet d'aménagement ou d'urbanisme ?

- **Consultez l'inventaire réalisé par le Parc et demandez son avis et des solutions** pour préserver ces espaces de grande richesse écologique.
📍 <http://zones-humides.pnrpaca.org>
Contact zones humides : Jérôme Brichard
Contact vieille forêt : Aline Salvaudon
Partenaires : Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA), services de l'État, EPCI, syndicats de rivière, ONF, CRPF

Vous souhaitez protéger ou valoriser des sites géologiques, assurer la conservation de collections de fossiles ?

- **Trouvez les moyens de les préserver et de les mettre en valeur avec le Parc**, qui est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale géologique et qui réalise régulièrement des inventaires, des expertises de collections ou des actions de sensibilisation et de valorisation.
Contact : Stéphane Legal
Partenaires : Dreal, Réserves naturelles de France, Société géologique de France, universités, muséums





PÔLE PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Patrick Cohen
Responsable de pôle
Architecte du patrimoine, coordinateur
du conseil architectural, en charge du
patrimoine immobilier du Parc
04 90 04 42 10
06 86 49 19 09
patrick.cohen@parcduluberon.fr

ARCHITECTURE – PATRIMOINE BÂTI RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – CONSEIL ARCHITECTURAL



Coline Phily
Architecte du
patrimoine,
coordinatrice
du service
d'accompagnement
à la rénovation
énergétique
04 90 04 41 94
06 46 80 88 05
coline.phily@
parcduluberon.fr



Jérémie Haye
Architecte, patrimoine
bâti et qualité
environnementale
04 90 04 42 11
06 24 77 39 87
jeremie.haye@
parcduluberon.fr



Ouarda Chouati
Assistante service
rénovation énergétique
04 90 04 41 90
ouarda.chouati@
parcduluberon.fr

+ 1 animateur-thermicien (prestataire externe) :
Pierre Delot 04 90 04 41 96 - 06 24 77 39 94 - pierre.delot@parcduluberon.fr

+ 9 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes) pour le conseil en architecture et en
rénovation énergétique de l'habitat

AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE



Françoise Boulet-Delville
Paysagiste, animation du plan de
paysage
04 90 04 42 31
06 24 77 39 93
francoise.delville@parcduluberon.fr



Clara Peltier
Urbanisme et impacts
04 90 04 41 95
06 24 77 39 96
clara.peltier@parcduluberon.fr

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ÉCO-CONSTRUCTION



Philippe Chiffolleau
Bâtiments durables et éco-matériaux
04 90 04 42 13
06 74 95 45 59
philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



Frédéric Riccobene
06 24 77 40 14
frederic.riccobene@parcduluberon.fr

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR (A)MÉNAGER LE TERRITOIRE

Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire dans le respect de l'environnement ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel et paysager.

Le Parc est l'outil d'un aménagement fin de son territoire vivant, où la présence humaine est visible et souhaitée. Notamment, il conseille les communes pour la gestion de l'espace et la maîtrise de l'urbanisme, et les particuliers pour l'insertion du bâti dans le paysage.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conseils et services pour accompagner vos projets d'aménagement tout en ménageant le territoire.

**Vous avez un projet d'aménagement urbain, de construction ou de
rénovation d'un bâtiment public ?**

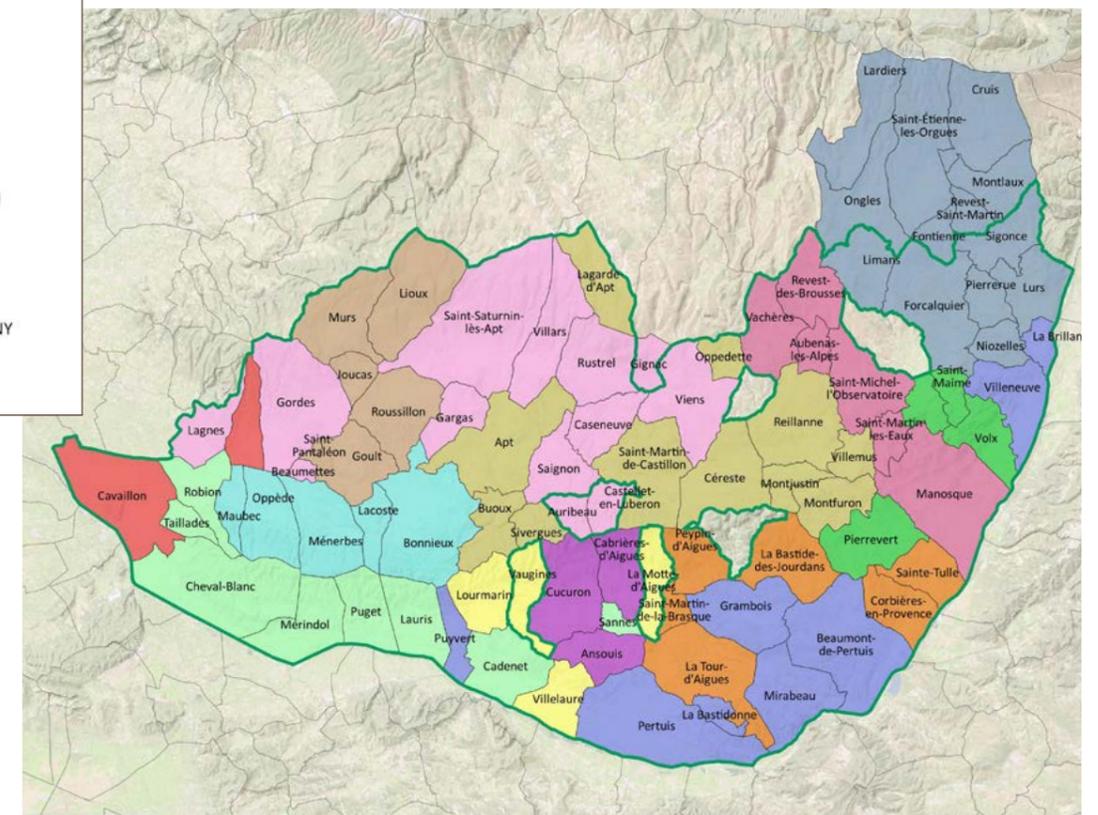
➔ **Prenez contact avec l'architecte-conseiller** qui tient une permanence dans votre mairie et qui vous aidera à adapter votre projet, en harmonie avec le site et le paysage environnant. Voir la répartition des architectes-conseillers et les horaires des permanences sur :

📍 http://sit.pnrpaca.org/pnrl_architectes_conseil
Contact : Patrick Cohen ou votre architecte-conseiller
Partenaires : CAUE de Vaucluse, DDT et STAP (Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine) de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence

Légende
Architectes-conseillers

■ Anne BOUISSET
■ Hugues BERINCHY
■ Pierre BONNEVIALE
■ Jean-José CARILLO
■ Olivier FAGE
■ Marie GARCIN
■ Dominique HERBERT
■ Christelle JUSKIWIESKI
■ Florence KAHN
■ Damien MERCIER
■ Virginie PINEAUD
■ Camille PINET
■ Didier RESPAUD-BOUNY
■ Périphérie du Parc
■ Limite communale

Sources : PNRL, BD Topo
BaseDeDonnées@-IGN
PFAR 2007-2020
Cartographie :
M. KREBS-SIT-PNR-
PACA-Luberon





Vous cherchez une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction ou la rénovation d'équipements publics ?

- **Faites appel à nos services pour vos programmes d'aménagement, de construction ou de réhabilitation et mettez en œuvre le « + Parc » !** De la formalisation du programme jusqu'à la livraison de l'équipement, le Parc prend en compte la multiplicité des acteurs et des fonctionnalités des équipements, et mobilise ses ressources internes (protection de la biodiversité, maintien de l'activité agricole, modalités juridiques et opérationnelles de gestion de l'équipement par exemple). Sans oublier la performance énergétique, l'utilisation de matériaux de construction écologiques produits sur le territoire et la mobilisation des personnes en insertion.
- Qualité environnementale, construction et rénovation énergétique des bâtiments publics
 - Développement des éco-quartiers
 - Développement des infrastructures touristiques, économiques et d'aménagement du territoire
 - Déploiement des énergies renouvelables : photovoltaïque, biogaz, thermique...
- Ces interventions selon leur importance peuvent prendre la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage conventionnée.
Contact : *Philippe Chiffolleau*

Vous souhaitez réaménager un monument ancien ?

- **Trouvez les moyens de la conservation et de la mise en valeur avec le Parc**, pour préserver la richesse du patrimoine bâti du Luberon !
Contact : *Patrick Cohen*

Vous cherchez une information historique sur un édifice ?

- Consultez le Système d'information territorial (SIT) :
http://sit.pnrpaca.org/pnr_inventaire_patrimoine_bati_public/index.html
Contact : *Patrick Cohen, Arnoul Hamel*

Vous souhaitez transformer un espace public ?

- Du début des travaux jusqu'à la réception, **le Parc vous aide à harmoniser cet espace public avec le site et à prendre en compte le changement climatique et les attentes des habitants** notamment en intégrant au mieux la concertation avec les riverains.
Contact : *Patrick Cohen*

Vous élaborez ou révisiez un document d'urbanisme ?

- **Prenez conseil pour intégrer au mieux les objectifs de la Charte du Parc**, car elle constitue un document de planification territoriale avec lequel les documents d'urbanisme doivent être compatibles.
📄 Téléchargez le guide technique « Intégrer les objectifs de la Charte dans les documents d'urbanisme » sur www.parcduluberon.fr
Contact : *Clara Peltier*

Vous êtes sollicités pour des conseils en rénovation énergétique ?

- **Sollicitez l'architecte-conseiller** de votre commune, il tient ses permanences en mairie.
Contact : *Coline Phily*

Vous souhaitez améliorer le cadre de vie, intégrer vos projets au paysage et anticiper les effets du changement climatique ?

- Faites-vous accompagner dans vos projets, inspirez-vous des fiches-actions du plan de paysage, ou montez avec le Parc un projet de requalification paysagère des entrées de ville !
Partenaires : *DREAL, UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), CD84 et 04, intercommunalités du territoire*





PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE



Matthieu Camps

Responsable de pôle
En charge de la transition énergétique
et de l'animation Territoire à énergie
positive pour la croissance verte
04 90 04 42 39
06 04 78 34 35
matthieu.camps@parcduluberon.fr

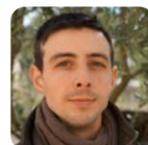


SERVICES D'ÉCONOMIES DURABLES EN LUBERON : SEDEL Énergie et Eau



Pascal Piedagnel

Conseiller en énergie partagé
04 90 04 42 35
06 18 71 29 26
pascal.piedagnel@parcduluberon.fr



Matthieu Simonneau

Conseiller en énergie partagé
04 90 04 42 34
06 26 16 46 96
matthieu.simonneau@parcduluberon.fr



Nicolas Tremblay

Conseiller en énergie partagé
04 90 04 41 92
06 26 16 47 11
nicolas.tremblay@parcduluberon.fr

ÉCOLOGIE URBAINE



Nicolas Bouëdec

Éco-conseiller : charte signalétique,
zéro pesticide, déchets, éco-
responsabilité
04 90 04 42 20
06 16 61 08 69
nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Nicolas Amblard

Mobilité, animateur LUBERON LABO VÉLO
04 90 04 42 15
nicolas.amblard@parcduluberon.fr

« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR ENTRER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET AMÉLIORER LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE

Relais des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à améliorer le cadre et la qualité de vie, incite à la gestion économe d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conseils et services pour accompagner vos projets tout en (a)ménageant le territoire.

Vous souhaitez maîtriser vos consommations énergétiques ?

- **Adhérez au programme SEDEL-Énergie via une convention avec le Parc**, pour bénéficier des services d'un conseiller en énergie partagé, spécialisé dans les économies d'énergie, la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, les énergies renouvelables.
Contact : *Matthieu Camps*
Partenaire : *Ademe*

Vous souhaitez développer une stratégie autour de la transition énergétique ?

- **Participez aux divers groupes de travail et actions animés par le Parc** : Contrat de transition écologique (CTE), territoire à énergie positive pour la croissance verte, valorisation de certificats d'économies d'énergie, production d'énergies renouvelables locales... Les initiatives et solutions se multiplient, venez contribuer à leur réussite !
Contact : *Matthieu Camps*

Vous voulez y voir plus clair dans la réglementation en matière de signalétique ou de publicité ?

- **Reportez-vous à la charte signalétique établie par le Parc**, véritable guide à l'usage des élu·e·s pour organiser la signalétique dans leur commune conformément à la loi, pour les communes rurales et pour les quatre villes (Apt, Cavaillon, Manosque et Pertuis). L'objectif : remédier à la prolifération des panneaux publicitaires à l'impact souvent désastreux sur l'environnement et le paysage, tout en conciliant développement économique et préservation des paysages et du cadre de vie.
Contact : *Nicolas Bouëdec*
Partenaires : *Dréal, DDT, Départements 04 et 84, chambres consulaires 04 et 84*

Vous souhaitez entretenir la voirie, le cimetière et les espaces verts de votre collectivité en respectant l'environnement et la biodiversité ?

- **Supprimez l'usage des produits phytosanitaires avec le programme « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon »** : un accompagnement peut vous être proposé pour utiliser des techniques alternatives (conseil sur le matériel technique, choix de plantes adaptées, paillage, gestion écologique des cimetières...)
Contact : *Nicolas Bouëdec*
Partenaires : *Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ARPE-ARB*



Vous voulez mettre en place un jardin partagé ou inciter les habitants à jardiner sans pesticide ?

- Téléchargez ou distribuez le guide « Jardiner sans pesticide ».
 - 📄 https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2017/01/livret_jardiner_sans_pesticides-R3.pdf
 - Contact : Nicolas Bouëdec
 - Partenaires : Agence de l'eau, ARPE-ARB

Vous constatez la présence d'un dépôt de déchets sauvages sur votre commune ?

- Le Parc du Luberon peut vous accompagner en vous indiquant la procédure à mettre en œuvre afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.
 - Contact : Nicolas Bouëdec
 - Partenaires : EPCI et syndicats de collecte des déchets

Vous souhaitez développer la pratique du vélo au quotidien sur votre territoire ?

- Vous pouvez aménager des infrastructures cyclables et mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo, en lien avec le Parc et votre intercommunalité, grâce au programme LUBERON LABO VÉLO.
 - Contact : Nicolas Amblard
 - Partenaires : Ademe, Départements 84 et 04, communes et intercommunalités du territoire

Vous souhaitez anticiper les effets du changement climatique ?

- Vous pouvez vous informer ou être accompagné sur l'adaptation au changement climatique en consultant le cahier territorial réalisé par le GREC-SUD « Le Parc du Luberon à l'épreuve du changement climatique » ou contacter le Parc.
 - 📄 https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/07/GREC_SUD_cahier_Parc_Luberon_bd.pdf
 - Contact : Nicolas Bouëdec
 - Partenaires : Région, GREC-Sud

PÔLE AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE



Mylène Maurel
Responsable de pôle
En charge du Projet alimentaire territorial, des circuits courts, du foncier et de l'alimentation
04 90 04 42 01
06 28 96 54 56
mylene.maurel@parcduluberon.fr



AGRICULTURE



Nathalie Charles
Agro-écologie, Bistrots de pays, marque Valeurs Parc
04 90 04 42 22
nathalie.charles@parcduluberon.fr

+ 1 prestataire externe pour l'animation du Projet alimentaire territorial Luberon

ÉCOTOURISME



Jean-Noël Baudin
Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
04 90 04 42 23
06 24 77 39 97
jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



Éric Garnier
Sports de nature
Espaces Sites Itinéraires
Coordination Chemins des Parcs
04 90 04 42 32
06 84 96 37 50
eric.garnier@parcduluberon.fr

LA THOMASSINE VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES



Mathias Meignan
Coordinateur
04 92 87 74 40
06 01 32 73 65
mathias.meignan@parcduluberon.fr



Olivier Brunet
Chef de culture
04 92 87 73 25
olivier.brunet@parcduluberon.fr



Mohamed Nahal
Accueil, visites et jardins
04 92 87 73 26
06 86 49 18 81
mohamed.nahal@parcduluberon.fr



Luis Llamas
Entretien des vergers et des jardins
04 92 87 74 40
luis.llamas@parcduluberon.fr



Régis Vandembroucke
Entretien des vergers et des jardins
04 92 87 74 40
regis.vandembroucke@parcduluberon.fr

ÉCONOMIE RESPONSABLE - AGRO-RESSOURCES



Philippe Chiffolleau
04 90 04 42 13
06 74 95 45 99
philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR CRÉER DES SYNERGIES ENTRE ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET ÉCONOMIE

Le Parc naturel régional du Luberon contribue à la valorisation des ressources locales, des patrimoines naturels et culturels, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. Avec le Projet alimentaire territorial Luberon, il aide par exemple au maintien et à la relocalisation de l'activité agricole à travers le développement des circuits courts et la sauvegarde de la vocation agricole et pastorale des sols ; il participe à l'émergence de nouvelles filières. Il valorise des produits et des services particulièrement vertueux à travers l'attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional. Il contribue à organiser une offre touristique durable respectueuse de l'environnement. Dans d'autres secteurs, il incite à l'excellence environnementale des entreprises. Vous trouverez dans ces pages quelques exemples de conseils et services pour accompagner vos projets afin de valoriser les ressources locales du Luberon.

Vous souhaitez proposer des produits locaux à la cantine de votre école ?

- Rejoignez l'opération « De la ferme à ta cantine » pilotée par le Parc, pour mettre en œuvre la loi Egalim (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable), organiser l'approvisionnement local (et si possible bio) de votre restaurant scolaire, proposer des formations à vos cuisiniers ou des animations sur l'alimentation et le gaspillage alimentaire.
- 📍 <http://luberon.dansvotreassiette.fr>, site Internet dédié à l'alimentation et à l'agriculture locale
- Contact : Mylène Maurel
Partenaires : Agribio, chambres d'agriculture 04 et 84, GR CIVAM, CPIE, association Au Maquis

Vous souhaitez soutenir les producteurs de votre territoire ?

- Suscitez la création d'un marché paysan ou d'un magasin de producteurs pour encourager la vente localement ; et pour vos événements et cérémonies, organisez des apéritifs et des buffets 100% local !
- Où trouver des produits locaux ?
- Dans les magasins de producteurs : Apt, Cadenet, Cucuron, Forcalquier, La Brillanne, La Tour-d'Aigues, Manosque, Maubec-Coustellet
 - Sur les marchés paysans ou les marchés de producteurs
 - Sur le site : <http://luberon.dansvotreassiette.fr/>
- Contacts : Mylène Maurel, Nathalie Charles

Vous souhaitez créer un verger villageois ?

- Proposez aux habitants de planter des variétés régionales d'arbres fruitiers, afin de faire vivre les variétés fruitières oubliées et de renforcer la collection vivante du verger traditionnel régional. Pomme, poire, amande, prune, cerise, figue, olive : le Parc vous aide à choisir et trouver les plants de variétés régionales et fournit un accompagnement technique pour la mise en place du verger ; il attribue également la marque « vergers villageois ». Charge à la commune et aux habitants de planter et entretenir le verger et fournir des greffons.
- Contact : Mathias Meignan
Partenaires : pépiniéristes

Le Luberon est une destination d'écotourisme et vous souhaitez inscrire les entreprises touristiques de votre territoire dans cette dynamique ?

- Vous pouvez les inciter à s'engager aux côtés du Parc : octroi de la marque Valeurs Parc pour les hébergeurs, restaurants, sites de visite et accompagnateurs en montagne ; financement de projets dans le cadre de l'Espace valléen Luberon-Lure ; mise en réseau de partenaires pour la promotion du géotourisme...
- Contacts : Mylène Maurel, Jean-Noël Baudin
Partenaires : offices de tourisme, agences de développement, comité régional de tourisme

Vous souhaitez promouvoir une balade sur Chemins des Parcs, publier un topoguide, une carte, ou structurer vos infos rando et sports nature ?

- Le Parc vous conseille dans le choix des itinéraires et le contenu rédactionnel à mettre en valeur, afin de maintenir un équilibre entre la préservation des espaces naturels et de leurs richesses les plus fragiles, et la qualité d'accueil du public.
- Contact : Eric Garnier
Partenaires : Départements 04 et 84, fédérations délégataires, associations et professionnels du monde sportif, AD04, VPA, OTI

Vous souhaitez développer la bio-économie ?

- Le Parc accompagne les entreprises pour valoriser les ressources végétales et minérales (extraits naturels, matériaux...)
- Contact : Philippe Chiffolleau
Partenaires : entreprises, chambres consulaires 04 et 84, organisations professionnelles (dont Terralia-PASS)





PÔLE MOBILISATION DES PUBLICS



Julien Briand
Responsable de pôle
En charge du public scolaire,
coordinateur des intervenants
pédagogiques
04 90 74 71 91
06 86 49 18 82
julien.briand@parcduluberon.fr

ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Bruno Adam
Animation du réseau et formation des
accueils collectifs de mineurs, séjours
Château et La Thomassine
04 90 74 71 90
bruno.adam@parcduluberon.fr



Mariam Mehdi
Public scolaire, réseau médiathèques,
interprétation du territoire
04 90 74 71 96
06 10 29 80 56
mariam.mehdi@parcduluberon.fr

+ Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, RELAIS DU PARC, EXPOSITIONS



Solgne Louis
Coordination
04 90 04 42 07
06 86 17 47 47
solgne.louis@parcduluberon.fr



Dominique Denais
Prêt d'expositions
04 90 04 47 86
dominique.denais@parcduluberon.fr



Poste à pourvoir
Relation au territoire, Relais du Parc,
événementiels, Conseil territorial



Nicole Villemus
Accueil, boutique, standard
04 90 04 42 00
nicole.villemus@parcduluberon.fr
accueil@parcduluberon.fr



Patricia Joubertjean
Complément accueil
04 90 04 42 00
accueil@parcduluberon.fr



« VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES »

POUR MOBILISER LES PUBLICS VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Pour assurer sa mission d'accueil, d'éducation et d'information, et partager son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes de l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques.

Pour ce faire, il met notamment en place un vaste programme d'éducation au territoire pour les publics scolaires et extra-scolaires ; il participe à la vie locale avec des animations fédératrices ; il offre une information pédagogique et ludique dans ses trois sites d'accueil : Maison du Parc à Apt, La Thomassine-Vergers et jardins conservatoires à Manosque et Château de l'environnement à Buoux.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conseils et services pour accompagner vos projets en mobilisant le public vers un développement durable local.

Vous souhaitez développer une action d'éducation à l'environnement en lien avec un enjeu ou une opération de votre commune ?

- **Élaborez un projet pédagogique avec le Parc**, en étroite collaboration et sous la responsabilité des enseignants de l'école ou des animateurs du centre de loisirs. Les sujets sont divers : aménagement de l'école, découverte et développement de la biodiversité, économies d'énergie, mobilité à vélo, qualité paysagère, alimentation dans les cantines...
Contact : Julien Briand, Mariam Mehdi, Bruno Adam

Vous souhaitez programmer une exposition ?

- **Réservez une exposition thématique réalisée par le Parc** : de l'éco-mobilité aux arbres remarquables, en passant par la géologie ou le ciel étoilé, ces panneaux pédagogiques et illustrés sont prêtés gratuitement après signature d'une convention.
Contact : Dominique Denais

Vous souhaitez faire connaître les actions du Parc dans votre commune ?

- **Sollicitez un stand Parc ou faites venir la Lub'ambule**, le relais du Parc itinérant qui présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le Parc et le territoire, pour un moment d'échanges privilégiés entre le Parc et les habitants.
Contact : Solgne Louis et Mariam Mehdi

Vous souhaitez faire connaître le territoire et ses patrimoines remarquables ?

- Invitez vos habitants à :
 - visiter les sites d'accueil du Parc : Maison du Parc à Apt, La Thomassine-Vergers et jardins conservatoires à Manosque, Château de l'environnement à Buoux ;
 - participer aux sorties buissonnières du Parc (printemps ou automne) et aux événements organisés par le Parc : journées du patrimoine, rendez-vous aux jardins, ALL RIDE VTT, visites géologiques au moulin de Salignan, etc.
 Contact : accueil@parcduluberon.fr

Les partenaires

hébergés par le Parc

RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Laure Reynaud, tourisme durable
06 24 77 45 64 – laure.reynaud@pnrpaca.fr
- Coralie Leblan, système d'information territorial
04 90 04 42 09
coralie.leblan@parcduluberon.fr
Maison du Parc
60 place Jean Jaurès
84400 Apt Cedex

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE CALAVON-COULON (SIRCC)

Maison du Parc
60 place Jean Jaurès
84404 Apt Cedex
04 90 04 42 27
www.sircc.fr

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (LPO PACA) • ANTENNE DE VAUCLUSE

- Château de l'environnement -
84480 Buoux
04 90 74 10 55 – vaucluse@lpo.fr
- Centre de sauvegarde de la faune sauvage
04 90 74 52 44 – crsfs-paca@lpo.fr
https://paca.lpo.fr



Le Parc du Luberon

vous accueille

MAISON DU PARC à Apt

Au cœur du centre ancien d'Apt, la Maison du Parc est le siège du Parc naturel régional du Luberon. L'exposition permanente, le musée de géologie et la boutique permettent de s'imprégner du territoire et des missions du Parc, avant de partir à la découverte de la région.

60, place Jean Jaurès - 84400 Apt
GPS : 43.875334, 5.397591

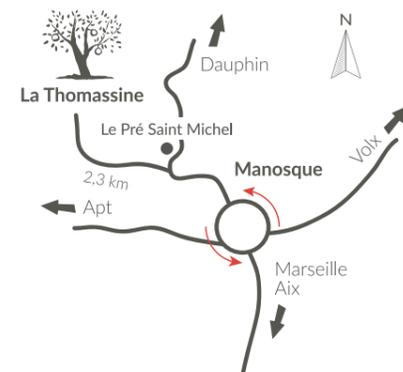


LA THOMASSINE

Vergers et jardins conservatoires à Manosque

Pour une promenade originale et pédagogique dans la diversité des plantes cultivées par l'Homme. Le Parc naturel régional du Luberon et ses jardiniers vous invitent à découvrir un verger conservatoire de plus de 400 variétés d'arbres fruitiers et une exposition sur la domestication des fruits dans la belle bastide provençale.

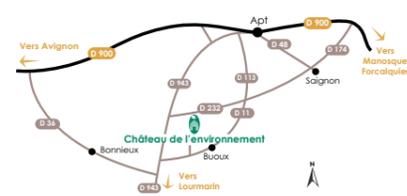
2298 Chemin de la Thomassine - 04100 Manosque
GPS : 43.849181, 5.753115



CHÂTEAU DE L'ENVIRONNEMENT à Buoux

Un cadre exceptionnel pour une découverte du milieu naturel et du patrimoine, principalement pour les scolaires. Au cœur du massif du Luberon, le Château de l'environnement accueille chaque année de nombreux enfants pour des séjours de découverte « grandeur nature » ! Il abrite également les agents de la mission Éducation au territoire.

Col du Pointu - 84480 Buoux
GPS : 43.835787, 5.371540



56 Parcs naturels régionaux de France

Une autre vie s'invente ici



PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc naturel régional du Luberon adhère à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Ce réseau régional permet aux 9 Parcs de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

- 9 parcs naturels régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume, Verdon
- 30% du territoire régional, 300 communes

Qu'est-ce que le Parc naturel régional du Luberon ?

Quelles sont ses missions ?

Qu'est-ce que la charte du Parc ?

Comment le Parc du Luberon peut-il vous accompagner dans vos projets ?

Vous êtes élu-e dans une collectivité du Parc naturel régional du Luberon : dans ce guide, retrouvez les réponses à ces questions et plein d'autres informations utiles destinées à mieux connaître et faire connaître le Parc, et à favoriser les opportunités de travailler ensemble pour mettre en œuvre le projet de territoire. Car le Parc, c'est nous tous ! Élu-e-s, équipe technique, acteurs locaux, entreprises, associations, habitants...

Temps de lecture : 1 heure



Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

- > www.parcduluberon.fr
- > geo.pnrpaca.org
- > Venez à la Maison du Parc et à La Thomassine
- > Participez à nos événements
- > Inscrivez-vous à la Lettre du Parc

- @pnrluberon
- @PnrLuberon
- @parcduluberon
- Parc du Luberon



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél. 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr
www.parcduluberon.fr

